



Denens, le 24 octobre 2024

Le bureau du Conseil général a le plaisir de vous convoquer à sa prochaine séance qui se tiendra

**Le jeudi 28 novembre 2024 à 19h00**

**à la salle Villageoise de Denens.**

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Assermentations – démissions.
4. Adoption du PV de la séance du 2 octobre 2024.
5. Communications du Bureau.
6. Communications de la Municipalité.
7. Adoption du **Préavis 9/2024**, relatif à l'adoption des statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation régionale de protection civile ORPC – District de Morges.
8. Adoption du **Préavis 10/2024**, relatif à la demande d'un crédit de CHF 71'000.00 TTC pour l'étude préliminaire et l'étude de la réfection des ouvrages AF 1965-1971, Coteau viticole Chapallaz-Monneyres-Raies-Projet de rénovation du système de collecte des eaux – subventions non déduites.
9. Adoption du **Préavis 11/2024** concernant la refonte du règlement intercommunal relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires du district de Morges (2010) en Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences secondaires.
10. Adoption du **Préavis 12/2024**, relatif à l'approbation du Budget 2025.
11. Divers et propositions individuelles.

En cas d'empêchement à la séance du conseil général, merci d'envoyer un mail à conseil.general@denens.ch, un appel ou un SMS au 079/473.76.92.

Un repas sera servi à l'issue de la séance à la salle villageoise de Denens. Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au moyen du bulletin annexé, ou par mail à administration@denens.ch d'ici au 20 novembre 2024 au plus tard.

Avec nos meilleures salutations

Le Bureau

